

Pour diffusion le 22 mars à 9 h 30

Communiqué de presse

Enquête de la FPPE-CSQ en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Manque de personnel professionnel pour répondre aux besoins des élèves

Paspébiac, le 22 mars 2021. – « Les professionnelles et les professionnels de l'éducation, dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, sont en nombre insuffisant pour répondre aux nombreux besoins des élèves. Cela a pour conséquence que seuls les cas les plus urgents sont pris en compte alors que plusieurs autres élèves ne reçoivent pas l'aide professionnelle dont ils auraient besoin. »

Tel est l'un des faits saillants de l'enquête menée par la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) auprès des membres du Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (SPPGIM-CSQ).

Le président de la FPPE-CSQ, Jacques Landry, et le président du SPPGIM-CSQ, Steeve Loisel, ont dévoilé ce matin, en conférence de presse, un portrait préoccupant de l'état des conditions de travail et de pratique des professionnelles et professionnels de l'éducation en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. L'enquête démontre également que 33 % des personnes qui ont répondu au sondage songent à quitter leur emploi pour une autre raison que la retraite. Parmi elles, 47 % aimeraient occuper un emploi similaire dans le secteur privé alors que 40 % envisagent d'occuper un autre type d'emploi dans le secteur public.

Parmi les raisons invoquées par celles et ceux qui souhaitent quitter leur emploi, 57 % identifient le salaire comme motif et 50 %, le manque de reconnaissance.

Saupoudrer les interventions par manque de ressources

Le président du SPPGIM-CSQ, Steeve Loisel, constate également que la pandémie est venue accentuer les besoins chez les élèves et le manque de ressources professionnelles pour y répondre. Une situation qui cause un réel essoufflement chez les membres.

Dans ce contexte de rareté des ressources, 69 % du personnel professionnel considèrent avoir trop d'écoles à desservir. Certains n'hésitent pas à dire que, face à l'incapacité à répondre aux

nombreux besoins, ils sont obligés de saupoudrer leurs interventions sur le territoire. De l'avis de plusieurs, soit 50 % des répondantes et répondants, il est devenu impossible de faire de la prévention et, selon 58 % des personnes interrogées, seuls les élèves qui « dérangent » en classe ou qui sortent du cadre ont accès aux services.

Les causes du manque de personnel

« Plusieurs causes expliquent le manque de personnel : difficulté de recruter certains professionnels et professionnelles sur des postes précaires (temps partiel, surnuméraires, projets à durée déterminée), les conditions de travail, un nouveau modèle de gestion (problème avec l'autonomie professionnelle, manque de reconnaissance), grandeur du territoire (nombre d'écoles), salaire plus attractif au privé (notamment chez les psychologues). La conséquence est un alourdissement de la tâche et la nécessité de refuser des demandes d'interventions faute de temps disponible. À titre d'exemple, il arrive très souvent que les intervenantes et les intervenants scolaires n'aient pas accès au soutien de l'orthophoniste malgré les grands besoins de leurs élèves. Nous vivons le même problème pour l'ergothérapie, la psychologie et la psychoéducation », explique Steeve Loisel.

Le président du SPPGIM-CSQ ajoute que le manque de ressources est attribuable à un sérieux problème d'attraction et de rétention du personnel, selon 68 % des personnes interrogées.

Une situation semblable partout au Québec

Pour sa part, le président de la FPPE-CSQ soutient que la situation difficile vécue dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est semblable à celle vécue par le personnel professionnel partout à travers le Québec. « Notre sondage, qui a reçu plus de 3 000 réponses, indique qu'un pourcentage élevé de nos membres songe à quitter son emploi, pourcentage qui varie entre 23,5 % et 51,2 % selon les corps d'emplois. Les raisons invoquées, par ordre d'importance, sont la lourdeur du travail (63 %), le manque de reconnaissance (49 %) et le salaire (41 %). C'est dire à quel point la situation est sérieuse », de commenter Jacques Landry.

À noter que, parmi ceux qui envisagent de quitter leur emploi, la moitié d'entre eux souhaiteraient aller occuper un emploi semblable au privé où ils bénéficieraient de meilleurs salaires et conditions de travail.

Des faits saillants qui interpellent

Parmi les autres faits saillants ressortant du sondage mené auprès de l'ensemble des membres de la FPPE-CSQ au Québec, notons les suivants :

- 78 % des répondants affirment que seuls les élèves ayant un problème jugé urgent ont accès à un service;
- 73 % ont identifié une impossibilité de faire le nombre de suivis qu'ils considèrent requis;
- 66 % mentionnent l'impossibilité de faire des interventions préventives;
- 56 % des répondants ont identifié le manque de ressources dans leur corps d'emploi comme première raison de la surcharge de travail.

Une négociation importante

En terminant, Jacques Landry presse le gouvernement du Québec de profiter de la négociation en cours pour discuter sérieusement avec les porte-parole de la FPPE-CSQ afin d'identifier des mesures concrètes, notamment pour régler les problèmes urgents de manque de ressources professionnelles. « Actuellement, les discussions, aux tables de négociation, piétinent. Le gouvernement ne propose rien de concret pour améliorer la situation actuelle, qui ne cesse de se détériorer », conclut le président de la FPPE-CSQ.

– 30 –

Profil de la FPPE-CSQ

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) représente 19 syndicats regroupant 10 000 membres répartis dans la quasi-totalité des commissions scolaires du Québec, francophones, anglophones, Crie et Kativik. Elle compte parmi ses membres différentes catégories de personnel dans les secteurs administratif, pédagogique et dans les services directs aux élèves (entre autres, psychologues, psychoéducatrices et psychoéducateurs, orthophonistes, conseillères et conseillers d'orientation, orthopédagogues, etc.).

Renseignements

Claude Girard
Conseiller en communication
Cell. : 514 237-4432
Courriel : girard.claude@lacsq.org